

RW/931/2023/3250/10204/10

Lot 10

Les plages de semis sont à préserver. En raison de : la présence de plages de semis sont à préserver. Le passage des machines sera concerté avec l'Agent forestier. Les arbres d'avenir cerclés à la couleur sont à préserver. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 01/04 et le 30/06. Exploitation interdite les jours de battues ainsi que les jours précédents les battues. Les adjudicataires sont tenus de s'informer des dates de battues auprès du service forestier. ATTENTION : Les bois de plus de 105 cm de circonférence marqués d'une seule flache surmontée d'un chiffre romain tracé à a griffe (sur deux faces) NE FONT PAS PARTIE DE LA VENTE.

Nombre d'arbres total	102	--
Volume grumes	20,697	m ³
Volume houppiers	7,000	m ³
Volume total	27,697	m ³
Cube moyen	203	dm ³
Circonférence moyenne	51,961	cm
Surface de coupe	23,940	ha
Contact	PECHEUR Jean, 0477 78 13 70	--
Triage	Triage De Wibrin	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	BELHEZ - cpe 9	--
Vente	Vente de bois de chauffage commune de Houffalize Mardi 14 novembre 2023 à 19:30 Salle du conseil communal	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Hêtre

Amélioration

Chauffage

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
25	19	
35	22	
Total grumes 20/40	41	1,099
45	20	
55	16	
Total grumes 40/60	36	3,596
65	9	
Total grumes 60/70	9	1,890
75	6	
85	2	
95	4	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	12	5,114
115	1	
Total grumes (R:90-F:100)/120	1	0,805
155	1	
Total grumes 150/180	1	1,757
205	1	
215	1	
Total grumes 200/250	2	6,436
Total grumes	102	20,697
Houppiers/Taillis	-	7,000